

nité auoir rachepié au prix de toutes les souffrances d'enfer. Le n'en apporte qu'un exemple, qui me donne autant de pitié que d'indignation.

Vn de nos Peres entre en vne cabane, il y aborde vn malade qui tire à la mort, il obtient avec bien de la peine de plusieurs qui estoient là presens le loisir d'instruire ce pauvre moribond; il est instruit & disposé, il donne son consentement au baptesme, il ne faut plus que de l'eau. A ce moment vne petite fille de sept à huit ans se leue, prend le seau où estoit l'eau, la verse en terre, & la foule aux pieds, elle s'écrie que resolutement le malade [117] ne seroit point baptisé. Tu es mort, luy dit-elle, si tu permets qu'on te baptise, retracte ton consentement, pour moy quoy que tu fasse, j'empescheray bien qu'on ne trouue de l'eau. En fin cette petite furie d'enfer est si eloquente que le malade se dedit, ne veut plus estre baptisé. Veux tu donc te damner? Ouy da. Je suis tout resolu, dit-il, de souffrir les feux & les flammes d'enfer; ie me suis disposé dès mon bas aage à estre cruellement bruslé, j'y ferray paroistre mon courage. Le diable qui sans doute auoit animé cet enfant, n'entra-il point dans le corps de cet homme: quoy qu'il en soit, ce malheureux persista iusques à la mort dans son refus.